

# La grande transformation de l'agriculture

**GILLES ALLAIRE, ROBERT BOYER,**  
éditeurs

COLLECTION



**INRA**  
EDITIONS

 **Economica**



COLLECTION

**La grande  
transformation  
de l'agriculture**

## INRA - ECONOMICA

*Ouvrages parus dans la même collection :*

### **Agro-alimentaire : une économie de la qualité**

Françoise NICOLAS, Egizio VALCESCHINI  
1995, 428 p.

### **Les artifices du vivant**

Stratégies d'innovation dans l'industrie des semences  
Pierre-Benoît JOLY, Chantal DUCOS  
1993, 422 p.

### **Les théories économiques de la croissance agricole**

Alain MOUNIER  
1992, 427 p.

### **Catastrophe écologique et dommages économiques. Problèmes d'évaluation à partir de l'Amoco-Cadiz**

François BONNIEUX, Pierre RAINELLI  
1991, 208 p.

### **Nourrir l'humanité. Espoirs et inquiétudes**

Joseph KLATZMANN  
1991, 128 p.

### **Banques de gènes et alimentation mondiale**

Donald L. PLUCKNETT, Nigel J.H. SMITH, J.T. WILLIAMS  
et N. Murthi ANISHETTY  
1990, 228 p.

### **L'énergie : un nouveau marché pour l'agriculture ?**

sous la direction de Vincent REQUILLART  
1989, 264 p.

### **Politiques d'avenir pour l'Europe agricole**

Denis BERGMANN, Pierre BAUDIN  
1988, 170 p.

© INRA, Paris, 1995  
ISBN : 2-7380-0566-7

© ECONOMICA, Paris, 1995  
ISBN : 2-7178-2773-0

Le code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Le non respect de cette disposition met en danger l'édition, notamment scientifique. Toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage est interdite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 3 rue Hautefeuille, Paris 6<sup>e</sup>.

# **La grande transformation de l'agriculture**

**Lectures conventionnalistes  
et régulationnistes**

**GILLES ALLAIRE, ROBERT BOYER**  
éditeurs



147, rue de l'Université  
75338 Paris Cedex 07



**ECONOMICA**

49, rue Héricart, 75015 Paris

Collection **ÉCONOMIE AGRICOLE ET AGRO-ALIMENTAIRE**  
aux Editions **ECONOMICA**

**Agriculture 2000, *Le livre blanc.***

**Denis BARTHÉLEMY, *La naissance de l'entreprise agricole.***

**Pierre BAUDIN, *L'Europe face à ses marchés agricoles.***

**Isabel BOUSSARD, *Les agriculteurs et la République.***

**Jean-Marc BOUSSARD, *Economie de l'agriculture.***

**Sylvie BRUNEL, *Asie-Afrique : greniers vides, greniers pleins.***

**Jean-Marc BURNIAUX, *Le radeau de la Méduse : analyse des dilemmes alimentaires.***

**Jean-Paul CARRIÈRE, *Les transformations agraires au Portugal.***

**Philippe CHALMIN, *Les assurances mutuelles agricoles.***

**Jean-Paul CHARVET, *Les greniers du monde.***

**Albert CHOMINOT, *L'agriculteur, le marché et l'Etat.***

**Colloque CDS, *L'horizon 2000 : quel espoir pour les agriculteurs français ?***

**Michel DEBATISSE, *L'agriculture : les temps difficiles.***

**Gérard DOREL, *Agriculture et grandes entreprises aux Etats-Unis.***

**FAO, *L'agriculture mondiale : horizon 2000, étude de la FAO* (sous la direction de Nikos Alexandratos).**

***L'agriculture européenne : enjeux et options à l'horizon 2000* (sous la direction de Nikos Alexandratos).**

**Joseph GARNOTEL, *L'ascension d'une grande agriculture – Le modèle de la Champagne.***

**J.C. GUESDON, Ph. CHOTTEAU et M. KEMPF, *Vaches d'Europe.***

**André GUESLIN, *Histoire des crédits agricoles* (2 tomes).**

**Louis LAUGA, *Agriculture : le présent dépassé.***

**François LÉVÊQUE et Agnès PÉGURET, *Forêts et industries du bois.***

**Jeanine MARQUET, *Les céréaliers français et l'Europe.***

**Gilbert NOËL, *Du pool vert à la politique agricole commune.***

**Michaël TRACY, *L'Etat et l'agriculture en Europe occidentale.***

# Sommaire

## INTRODUCTION

Régulation et conventions dans l'agriculture et les IAA G. Allaire et R. Boyer .....	9
---	---

## PREMIÈRE PARTIE

### **La construction des conventions de qualité et des marchés du travail**

Des marchés aux normes L. Thévenot .....	33
Entreprises et pouvoirs publics face à la qualité. Les produits agro-alimentaires dans le marché européen E. Valceschini .....	53
Conventions de qualité, concurrence et coopération. Cas du « label rouge » dans la filière Volailles B. Sylvander .....	73
Genèse d'une convention de qualité. Cas des appellations d'origine fromagères M.T. Letablier et C. Delfosse .....	97
L'emploi dans la production de légumes de serre en France et aux Pays-Bas. Un marché du travail des disponibilités J.M. Codron et P. Rolle avec la collaboration de F. Bourquelot .....	119

## DEUXIÈME PARTIE

### **Des conventions et de l'organisation des firmes à la performance**

Diversité et organisation R. Salais .....	137
L'efficacité de la spécialisation agro-alimentaire française sur les marchés européens E. Chevassus-Lozza et J. Gallezot .....	145

Modèles de configurations productives et dynamique sectorielle. Une application au cas des industries agro-alimentaires fran- çaises (1978-1987) P. Albert, J.P. Huiban et M. Martin .....	159
L'évolution technico-économique des industries alimentaires (1896-1987) P. Saunier et B. Schaller .....	181
Modèles de groupes et dynamiques industrielles : cas des IAA D. Galliano .....	199

TROISIÈME PARTIE

**Agriculture et IAA : niveaux, articulation et transforma-  
tions des modes de régulation**

Secteurs, régions et modes de régulation R. Boyer .....	227
Contrat, coordination et institutions. Problématiques et métho- dologies de l'économie rurale E. Valceschini .....	241
L'approche sectorielle de la régulation : une problématique à partir de l'agriculture A. Lacroix et A. Mollard avec la collaboration de F. Bel .....	259
Régulation sectorielle, dynamique régionale et transformation d'un système productif localisé : exemple de la viticulture lan- guedocienne J.M. Touzard .....	293
La fin de l'hégémonie de l'agriculture professionnelle sur le territoire C. Laurent .....	323
Le modèle de développement agricole des années 60 confronté aux logiques marchandes G. Allaire .....	345

CONCLUSION

De la productivité à la qualité, transformations des conventions et régulations dans l'agriculture et l'agro-alimentaire G. Allaire .....	381
<b>Références bibliographiques</b> .....	411
<b>Index des matières</b> .....	439
<b>Liste des auteurs</b> .....	443

## **INTRODUCTION**



# Régulation et conventions dans l'agriculture et les IAA

G. Allaire et R. Boyer

## L'époque appelle un renouveau des recherches

La dernière décennie a été marquée par un double mouvement affectant la dynamique économique et les représentations qu'en donnent les théories :

– par rapport aux régularités des années 60, la plupart des relations macroéconomiques, des articulations sectorielles, comme le réseau des formes institutionnelles ont été remises en question. L'agriculture et les IAA n'échappent pas à ce mouvement. La question n'est plus seulement d'expliquer comment ces secteurs fonctionnent (selon un mode spécifique ou non) mais comment leurs modes de gestion se transforment. Or, la plupart des modèles et théories standards, hérités des années 70, n'en rendent que fort imparfaitement compte ;

– simultanément, on enregistre un considérable renouvellement de ces théories, selon des problématiques beaucoup plus variées que dans les années 60. C'est ainsi le cas de la nouvelle théorie microéconomique qui cherche à incorporer les problèmes d'information, de qualité, ou encore les raisons de la hiérarchie des firmes, leur forme d'organisation interne et leurs relations avec l'extérieur. Il en est de même concernant les théories macroéconomiques qui redécouvrent l'endogénéité du changement technique, le rôle de la concurrence imparfaite et de la différenciation des biens, le tout dans le contexte d'économies beaucoup plus ouvertes que par le passé.

Le but de cet ouvrage est de présenter les avancées des recherches qui ont en commun de privilégier l'analyse des institutions, des organisations et des conventions, au plan microéconomique comme le fait l'économie des conventions, au plan sectoriel ou macroéconomique dans la lignée de la théorie de la régulation. Dans l'un et l'autre cas, les recherches portent sur l'agriculture et les IAA, domaines pour lesquels ces deux théories peuvent tout à la fois apporter des éléments d'interprétation et en retour en être enrichies, du fait de la spécificité et de la nouveauté, plus ou moins complète, des problèmes rencontrés.

Ces approches permettent un renouvellement des analyses de l'économie rurale à la façon française qui, comme d'autres secteurs spécialisés des Sciences Sociales, connaît une certaine crise. Elle mettait particulièrement l'accent sur les aspects juridiques et techniques de l'organisation de la production et, notamment dans le domaine agro-alimentaire, s'est fait une spé-

cialité des analyses en termes de méso-systèmes. Cette tradition de certaines équipes de l'INRA gagne à se confronter dans un champ plus vaste. D'un autre côté, un cadre de référence assez largement partagé considérerait la question agraire comme relevant de l'articulation du capitalisme avec d'autres modes de production, la grande question étant celle du statut du producteur agricole. Or, si on s'intéresse aujourd'hui aux issues de la crise du régime d'accumulation fordiste, l'analyse passe nécessairement par la compréhension des logiques de fonctionnement et des conditions de transformation des dispositifs institutionnels qui soutiennent les régulations sectorielles ou locales.

## **Éléments d'une méthode institutionnaliste**

Au-delà de différences d'objet, de méthode et d'objectif, la plupart des recherches rassemblées par le présent ouvrage partagent nombre de traits communs.

### **Le noyau dur d'une problématique commune**

Il peut s'exprimer par la conjonction de quatre propositions qui, pour n'être pas suffisantes, n'en sont pas moins nécessaires à l'élaboration d'une théorie institutionnaliste, en l'occurrence mise en oeuvre sur un champ déterminé :

- le marché n'est une forme viable que sous des conditions restrictives (construction de la qualité avant l'ouverture du marché, transparence de l'information, simultanéité des transactions, absence d'effets externes dans le temps et l'espace,...) ;

- en conséquence, d'autres formes et dispositifs de coordination sont nécessaires : associations professionnelles définissant les conditions d'accès au marché, au crédit, à la profession ou encore fixant des normes de qualité ; firmes et réseaux de contractants ; réglementations publiques ; interventions de l'Etat, l'ensemble s'articulant dans une construction simultanée des marchés et des systèmes techniques ;

- de ce fait, au sein d'un même secteur, tel que l'agriculture ou les IAA, peuvent coexister une multiplicité de modèles de fonctionnement, souvent combinaisons complexes de relations de marché, de hiérarchies verticales, de relations de confiance,... Le but et l'intérêt des études sectorielles sont de faire ressortir les traits communs mais aussi les spécificités des divers modèles de fonctionnement. La fixité des facteurs habituellement invoquée pour rendre compte, éventuellement de façon spécifique au secteur agricole, d'une certaine stabilité de l'hétérogénéité de son organisation productive, trouve ainsi un cadre explicatif temporel ;

- il convient de distinguer les circonstances d'émergence d'une institution ou d'une forme d'organisation des conditions de viabilité de cette

même forme. En effet, contrairement à la nouvelle théorie institutionnelle, la création des formes de coordination n'a que rarement pour but explicite d'obtenir un état Pareto efficace. Tout au plus convient-il que la forme soit viable ex post dans des contextes eux-mêmes variables au cours du temps. Entre l'émergence et la stabilisation se situe un réaménagement des stratégies d'acteurs.

### **Au-delà de champs variés, une même approche**

Les différentes contributions se placent à des niveaux qui concernent des espaces économiques plus ou moins vastes. Ils s'échelonnent de l'analyse de systèmes spécifiques (par exemple, la filière volaille pour Bertil Sylvander ou encore le marché du travail dans les serres légumières par Jean-Marie Codron et Pierre Rolle) jusqu'à l'étude de l'agriculture ou des IAA dans leur ensemble (comme le font Gilles Allaire ou Anne Lacroix et Amédée Mollard). Mais il est aussi un niveau intermédiaire, celui des sous-secteurs de l'industrie agro-alimentaire qu'étudient Jean-Pierre Huiban, Pierre Albert et Michel Martin ou Danielle Galliano ou encore Pierre Saunier et Bernard Schaller, mais aussi Emmanuelle Chevassus-Lozza et Jacques Gallezot. De même, l'angle d'attaque est soit le produit, soit le sous-secteur, soit des dispositifs et conventions de qualité particuliers (les « appellations d'origine » pour Marie-Thérèse Letablier et Claire Delfosse, le « label » pour Bertil Sylvander), soit d'une façon générale l'organisation, soit enfin l'ensemble des dispositifs institutionnels qui régissent l'ensemble de l'agriculture.

Pourtant, la plupart des contributions partagent un certain nombre de traits communs :

- dans le droit fil de l'économie des conventions, ce sont les *interactions entre agents* qui sont au centre de l'analyse plutôt que les produits, les techniques ou même les institutions en tant que telles ;

- néanmoins, les *outils les plus divers* sont mobilisés pour étudier ces interactions, grâce à la conjonction de *méthodes complémentaires* : genèse des conventions, analyse statistique de la répartition des produits, élaboration de typologies d'entreprises ou de sous-secteurs, formalisations théoriques et finalement tests empiriques ;

- plus encore, la plupart des recherches soulignent la *variété des niveaux* impliqués dans la gestion de la qualité ou la cohérence d'un mode de régulation, de sorte qu'il faut analyser moins l'optimalité ou l'efficacité d'une convention particulière que sa compatibilité avec un réseau de formes d'organisation et de dispositifs institutionnels s'échelonnant du produit au secteur et même dans certains cas au niveau global ;

- la méthode est enfin très *largement ouverte*. En effet, les auteurs ne se bornent pas à tester la pertinence de tel ou tel modèle mais font souvent alterner un cycle complet : hypothèse – déduction – prédiction – écart par rapport à l'observation, ce qui en retour appelle une nouvelle phase d'induction, à savoir de redéfinition des hypothèses initiales.

## Amorcer une certaine cumulativité des méthodes et des résultats

Cette dernière caractéristique appelle précisément un effort considérable de confrontation, de systématisation du résultat des recherches entreprises sur des domaines très divers mais qui participent du même programme visant à mettre en évidence l'influence déterminante de la construction des conventions et des institutions<sup>(1)</sup>. Cela suppose un double effort :

– que chaque recherche ne se cantonne pas à mettre en évidence la spécificité du produit, du secteur ou de la période étudiés. Il serait dangereux de considérer chaque configuration comme autant de cas particuliers sans aucune connexion. Tout au contraire, il se peut que la multitude des études fasse ressortir un petit nombre de configurations. Pour ne prendre que cet exemple, le marché du travail des salariés des serres légumières peut apparaître extrêmement spécifique dans le contexte contemporain, mais ressembler fortement à la configuration du XIX<sup>e</sup> siècle et, en particulier, au tâcheronnage. La tâche est alors d'expliquer la ré-émergence d'une telle relation salariale et de rechercher à quelles conditions elle peut continuer à être viable. La limitation du nombre des configurations concerne tout autant les dispositifs méso-économiques ;

– mais *a contrario*, il se peut que, dans d'autres cas, le champ étudié révèle un problème qui n'a pas de solution dans les corpus théoriques disponibles et appelle donc une *construction originale*. On pourrait multiplier les exemples. Ainsi, le fait que continuent à exister à long terme des entreprises dont les combinaisons productives demeurent distinctes n'est pas sans poser problème par rapport à la théorie néo-classique de la concurrence. Le statut du travail paysan, qui relève de plusieurs principes de qualification, pose les mêmes problèmes. De même, le succès d'une convention de qualité (label ou appellation d'origine) dépend de la conjoncture historique et pas seulement de raisons statiques concernant l'efficacité.

Enfin, les relations de l'agriculture avec le mode de régulation d'ensemble ne sont pas totalement claires en dépit des quatre contributions dont se compose la troisième partie de cet ouvrage. C'est un enjeu théorique majeur pour les problématiques de la régulation que de surmonter les approches partielles en termes de complémentarité, de mimétisme ou encore de fonctionnalité entre un secteur donné et le mode global de régulation. D'où l'intérêt de croiser des approches sectorielles et des approches régionales, sans pour autant calquer le schéma régulationniste au niveau régional. Il faut distinguer la question des contributions sectorielles aux

---

(1) L'approche régulationniste a déjà, à la fin des années 80, inspiré des recherches d'économistes ruraux, avec des angles et à des niveaux d'analyse différents : la « régulation sectorielle » pour des secteurs particuliers de l'agriculture (Bartoli et Boulet, Nefussi, Hairy et Perraud...), le régime d'accumulation et la régulation fordiste aux USA (Kenney, Curry et Goe), le modèle de développement français (Allaire), la politique agricole américaine (Debailleul). Ces travaux, qui sont passés en revue sous différents aspects par plusieurs auteurs ci-dessous, n'ont pas, jusqu'à maintenant, été confrontés entre eux sous l'angle de l'élaboration d'un programme de recherche.

dynamiques macro-économiques de celle de l'extension ou de l'adaptation du mode de régulation aux cadres sectoriels ou régionaux. Il peut être opportun de partir du régime d'accumulation dans l'agriculture et dans l'agro-alimentaire et d'examiner dans quelle mesure, au-delà des variétés sectorielles, des formes d'organisation productives s'étendent et convergent dans un mode de régulation. Si convergences il y a, elles sont soutenues par des dispositifs transversaux. Ainsi, on trouvera au fil des contributions l'analyse de certains dispositifs clés au niveau de l'agriculture et transversaux aux sous-secteurs même s'ils sont modulés par les dispositifs sectoriels comme d'ailleurs par les configurations sociales régionales.

Dans les deux cas, la question est celle de la cumulativité des recherches qui s'inspirent de l'économie des conventions ou de la régulation. Pour avancer dans cette direction, il pourrait être éclairant de dresser un tableau systématique des traits communs mais aussi des différences qui régissent l'architecture des dispositifs institutionnels des divers sous-secteurs étudiés.

Au demeurant, cette mise en perspective ne devrait pas se limiter aux secteurs agricole et alimentaire mais porter sur des secteurs industriels, des services ou encore le BTP. Ainsi peuvent émerger des thèmes transversaux comme la modernisation ou les trajectoires d'innovation. De même, il faut rappeler que les comparaisons internationales (qui manquent ici) constituent souvent une méthode efficace pour cerner le caractère nécessaire ou au contraire contingent de tel ou tel dispositif institutionnel national. Enfin, les références à l'histoire peuvent être éclairantes comme le montre l'exemple, déjà cité, de la relation salariale en vigueur dans les serres.

## **Cinq résultats ou pistes de recherche**

Un minimum de cumulativité ne saurait être obtenu sans quelque continuité dans les programmes de recherche et leur confrontation systématique. D'ores et déjà, la mise en perspective des diverses contributions livre cinq enseignements majeurs, indices de la viabilité et du caractère fructueux du programme de recherches conventionnaliste comme régulationniste.

### **Nouveaux vecteurs de la concurrence**

L'une de ces convergences, quelque peu inattendue, concerne l'importance d'une construction sociale de la qualité, c'est-à-dire des modes de qualification des produits, des techniques, du travail et des dispositifs sectoriels eux-mêmes. Certes l'idée est aujourd'hui dans l'air du temps, mais elle apparaît ici comme résultat d'approches se situant à des niveaux divers. Ce thème en effet est au cœur des textes de la première partie qui parlent de la façon dont les produits enferment des investissements pour

l'établissement de leur qualification et leur mise en valeur. Mais il est présent aussi dans l'explication des performances économiques et de la compétitivité des organisations productives, ainsi que dans l'analyse des transformations du mode de régulation. Les enseignements se synthétisent en cinq propositions :

– tout d'abord, les théories modernes s'accordent pour reconnaître qu'un marché ne peut fonctionner efficacement sans *une définition préalable de la qualité des produits*. On peut certes s'en affranchir pour les produits banalisés mais la concurrence porte de plus en plus sur la différenciation et la qualité. Or cette dernière est difficilement appréciable par les consommateurs ou les utilisateurs et suppose des organisations spécifiques chargées de veiller au respect de normes techniques et plus généralement de fournir les outils d'évaluation nécessaires aux transactions ;

– la définition de la qualité est *le résultat d'un processus social* où peuvent s'affronter des logiques différentes. La qualité, vue par le spécialiste n'est pas nécessairement celle que perçoit le consommateur, comme le montrent Egizio Valceschini et Bertil Sylvander. De même, notent Marie Thérèse Letablier et Claire Delfosse, la délimitation d'une aire d'appellation est à la fois un processus d'alliance et de sélection des acteurs. Sur ce point, les recherches dans le domaine agricole et alimentaire ne sont pas si spécifiques, elles peuvent donc bénéficier des acquis théoriques comme empiriques obtenus dans d'autres domaines. Cependant, c'est un secteur particulièrement pourvu, et de longue date, d'institutions de production de la qualité : les concours de races animales et les schémas de sélection génétiques, les appellations d'origine (celle du Roquefort date de 1925, l'Institut qui gère les appellations viticoles a été créé en 1935) et labels... ;

– les *conditions de la qualité* des produits entretiennent des relations complexes avec la qualification de la main-d'oeuvre mais aussi l'organisation de l'entreprise. Dans l'exemple du secteur viticole du Languedoc, une partie du déclin tient à une insuffisante ou trop tardive prise en compte par les acteurs locaux de la différenciation du produit comme du relèvement de la qualité. Jean-Marc Touzard suggère que la particularité des relations sociales propres au Languedoc expliquerait cette difficulté à transiter vers un modèle centré sur la qualité ;

– dans la plupart des secteurs, la qualité semble de nos jours un *déterminant clé de la compétitivité*. C'est ce que suggèrent non seulement l'étude du système label (structures d'entreprises et institutions de certification) dans le cas du poulet ou l'exposé de la construction d'un accord local sur la qualité faisant mention de l'origine et de son éprouve de certification. C'est aussi le cas des études statistiques plus systématiques portant sur l'organisation des IAA à laquelle se livrent Emmanuelle Chevassus-Lozza et Jacques Gallezot. Un autre déterminant clé, classiquement mis en évidence, est l'organisation qui s'inscrit dans divers modèles, comme le montrent Pierre Albert, Jean-Pierre Huiban et Michel Martin, tout comme Danielle Galliano. L'un étant en rapport avec l'autre. Dans la mesure où ces résultats sont communs à un grand nombre de secteurs industriels et de services, il est essentiel de développer des modélisations et des techniques permettant de vérifier la force de cette liaison

entre qualité et compétitivité. Compte tenu de la richesse des informations collectées au sein de l'INRA, ses chercheurs sont en bonne position pour contribuer à ce grand chantier théorique, commun à l'économie industrielle comme à celle des changements techniques ;

– les mécanismes de l'économie de la qualité sont le réseau et la confiance. La qualité industrielle (standards) se reconnaît dans un espace qui est le marché généralisé et structuré par des normes. Les réputations et les réseaux forment des territoires plus subtils. Le repère conventionnel de la qualité peut prendre corps dans une origine délimitée. La loi de 1919 qui sert de cadre à la reconnaissance de l'appellation d'origine s'appuie sur une vision naturaliste qui annexe au milieu les facteurs humains (dans la tradition de l'École géographique française de Vidal de la Blache). L'objectivation des facteurs (traceurs) de spécificité ne fondent pas directement la confiance. Celle-ci se porte sur une forme de coordination localisée (y compris un principe de hiérarchie), autrement dit sur une organisation sociale du processus de qualification suggèrent Marie-Thérèse Letablier et Claire Delfosse.

### **Pas de convergence productive au sein et entre les secteurs**

De même que la prise en compte de la qualité conduit à une plus grande complexité des mécanismes de la concurrence, la reconnaissance du rôle de l'entreprise et des organisations professionnelles dans l'innovation, la qualité, l'articulation au marché et la gestion de la main-d'œuvre, devient essentielle pour l'analyse des transformations en cours de l'agriculture et des IAA. A cet égard, on pourrait généraliser l'analyse de l'équivoque de la notion de marché du travail effectuée par Jean-Marie Codron et Pierre Rolle. Un marché du travail concret se constitue en même temps qu'un système d'emploi.

Pour ce qui concerne l'agriculture, la thèse de Catherine Laurent est précisément d'annoncer la fin de l'agriculture professionnelle, du moins de l'hégémonie d'un certain système professionnel sur la gestion locale de l'espace rural, et l'émergence d'une nouvelle articulation entre l'exploitation familiale et le travail salarié, que permet la diversité des statuts du point de vue de la couverture sociale. Ce serait cette hétérogénéité des exploitations agricoles qui expliquerait une moindre disparition du nombre d'exploitations agricoles par rapport aux prévisions ne portant que sur l'agriculture dite professionnelle.

Un phénomène analogue semble s'observer pour les industries alimentaires. Même lorsqu'on distingue une variété de sous-secteurs, il n'apparaît pas de convergence vers une taille optimale ni une combinaison productive représentative. Ce résultat de Pierre Saunier et Bernard Schaller renvoie aux lois de la concurrence *en général* et pas seulement à leur caractère plus ou moins opératoire dans les industries agro-alimentaires.

C'est un résultat voisin qu'obtiennent Pierre Albert, Jean-Pierre Huiban et Michel Martin lorsqu'ils cherchent une typologie des sous-secteurs des IAA et sa déformation de 1978 à 1987. Bien qu'il y ait des mou-

vements d'entrée et de sortie, on note une grande stabilité de la répartition des configurations sectorielles (qui renvoient elles-mêmes à des organisations d'entreprises et à des formes de relations entre elles) selon les grands modèles : industriel lourd, industriel de main-d'œuvre, coopératif ou lié à la rente agro-alimentaire. La pluralité des modèles et l'absence de convergence dans le temps vers un modèle unique contredit les interprétations qui postulent un modèle de développement canonique résultant de la substitution capital/travail. En ce qui concerne les modèles de groupe qu'elle a mis en évidence, Danielle Galliano parvient à un résultat équivalent. Si on examine des indicateurs comme la répartition de l'activité en plusieurs entreprises, la stratégie financière et la diversité des activités, les groupes ne correspondent pas à un modèle unique d'organisation, bien qu'ils soient fondés sur une logique d'intégration financière. Ces auteurs appréhendent la diversité au niveau de l'organisation des branches du système agro-alimentaire. Ces résultats renvoient alors des interprétations qui contredisent la conception néo-classique de la concurrence parfaite.

Pour Danielle Galliano, le groupe de sociétés apparaît comme une forme organisationnelle dominante et caractéristique du modèle français d'organisation du système productif. Le groupe, construit sur un ensemble de règles et de conventions liées à l'internalisation de la ressource financière, est une forme de coordination et d'expression de stratégies technico-économiques. C'est notamment le cas de ce qu'elle désigne comme « modèle industriel », modèles « d'entreprises diversifiées » et « cloniques » (souvent réseaux d'entreprises territorialisées) ; ces deux derniers modèles paraissent spécifiques au secteur. En ce sens, les groupes peuvent être considérés comme acteurs des régulations sectorielles. Leurs stratégies sont enserrées dans des configurations spécifiques. L'irréductible diversité des configurations d'entreprise et de groupe est à mettre en rapport avec une compréhension des organisations comme compromis entre logiques.

## **L'organisation au cœur de la compétitivité**

Ces observations amènent à considérer le secteur comme un espace structuré des relations inter-firmes comme le font Pierre Albert, Jean-Pierre Huiban et Michel Martin ou Danielle Galliano. Plus qu'une somme d'organisation et d'arrangements assurant des compromis entre plusieurs logiques d'acteurs, le secteur apparaît comme un espace de régulation. Dans celui-ci, le développement de la logique de groupe de sociétés a pour conséquence le passage d'une logique marchande à des formes de régulation plus institutionnelles.

Egizio Valceschini aboutit à une conclusion similaire dans son analyse de l'industrialisation de l'agriculture. Dans sa revue des travaux des années 60 et 70, il montre la persistance de la diversité des dispositifs de coordination et des modes de subordination des agriculteurs : marché, contractualisation, intégration verticale, filière constituent autant de

formes en vigueur dans les divers secteurs agro-alimentaires. De fait cette diversité n'est pas accidentelle ni le reflet de pesanteurs historiques puisqu'il est clair que le marché ne saurait être le seul vecteur de la coordination, dans l'économie en général et l'agriculture en particulier, puisqu'elle est dotée de spécificités quant à la nature des produits et aux processus productifs. En conséquence, la variété des formes intermédiaires entre le marché et l'entreprise appelle une régulation systémique, rendant compatibles des logiques contrastées, en particulier marchande et industrielle.

La définition de seuils de qualité accompagne l'industrialisation. Bertil Sylvander montre que les politiques publiques qui différencient la qualité, à leur création, dans les années 60, paraissent avoir pour finalité de tempérer l'industrialisation. Néanmoins, ces mécanismes trouvent une extension et leur sens dès que se développent l'utilisation des outils de spécification par le secteur industriel et la prise en charge des produits spécifiques par la grande distribution. Cette évolution est progressive et favorise des logiques domestiques. Le système label, en fait, dans le cas des volailles, se coule sur le fonctionnement d'une filière relativement intégrée. Certains acteurs sont en position stratégique quant aux ressources spécifiques (souches, formule alimentaire, formation et suivi des éleveurs). Il y a bien une évolution qui maintient la diversité.

Sur ces bases, les recherches des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> parties suggèrent quelques conclusions ou hypothèses complémentaires et communes :

- la *qualité*, variable cachée et difficile à appréhender par les statistiques, pourrait expliquer la persistance de performances inégales (Emmanuelle Chevassus-Lozza et Jacques Gallezot) ;

- supposant même les produits homogènes, le processus de sélection serait particulièrement lent car en permanence troublé par l'irruption d'*innovations* perturbant les combinaisons productives optimales (Pierre Saunier et Bernard Schaller) ;

- dans une optique néo-schumpétérienne, il se peut que *plusieurs formes d'organisation* des entreprises satisfassent au type de concurrence et de perturbation qui prévaut pour un secteur donné. Ce pourrait être une interprétation à la persistance de l'hétérogénéité des exploitations agricoles comme des firmes, ce que tend d'ailleurs à montrer les études de cas de filières qui renvoient aux stratégies d'acteurs (Bertil Sylvander, Jean-Marc Touzard) ;

- selon une quatrième explication, certaines formes « dominées » pourraient néanmoins subsister compte tenu de l'apport d'autres activités économiques régies par des logiques différentes : ce serait le cas du travail salarié et de la couverture sociale ou encore des impératifs écologiques qui assureraient le maintien de certaines exploitations agricoles (Catherine Laurent). L'hétérogénéité des exploitations agricoles se fonde aussi sur certaines spécificités du secteur telle que l'élasticité de la durée de travail, c'est-à-dire une certaine forme de disponibilité (Anne Lacroix, Amédée Mollard) ;

- la richesse de l'encadrement par les *dispositifs institutionnels* pourrait constituer une autre source de stabilisation de formes d'entreprises qui ne parviendraient pas à soutenir une concurrence plus sévère qui ne

serait pas médiatisée par un système de règles et d'aides publiques. Tel semble être l'objectif initial de la création de labels (Bertil Sylvander). Plus généralement, telle est l'interprétation que suggère Gilles Allaire. Cependant, la dynamique de ces dispositifs est à mettre en rapport avec celles des systèmes d'emplois sectoriels et régionaux.

Ainsi s'ouvre une perspective de recherche qui dépasse le strict cadre agricole et alimentaire pour concerner l'ensemble de l'économie industrielle et du changement technique : comment expliquer la persistance d'une pluralité de formes d'organisation ?

### **Les formes de changement technique dans l'agriculture et les IAA dérivent de relations de production originales.**

La troisième partie de l'ouvrage remet à l'ordre du jour deux grandes questions qui ne sont pas sans rappeler des débats vénérables au sein de l'INRA <sup>(2)</sup> :

- quelle est la nature des relations de production dans l'agriculture et dans quelles mesures conditionnent-elles l'innovation et le changement techniques ?
- après la seconde guerre mondiale, quel a été le rôle de l'agriculture dans le succès du modèle de croissance fordiste ?

Elle débouche sur de nouvelles questions qui prolongent celles ouvertes par la seconde partie. Comment les dispositifs sectoriels et le système professionnel qui soutinrent les trajectoires d'intensification des exploitations agricoles et l'industrialisation du secteur agro-alimentaire entrent en crise et se recomposent ? Quel est le rôle dans la réorganisation du système productif des coordinations territoriales qui s'installent durant les années 80, suggérées par les textes de la deuxième partie et qu'étudient, pour certains aspects, Marie-Thérèse Letablier et Claire Delfosse ou encore Bertil Sylvander ? Le marché unique européen et, avec lui, la confrontation des systèmes français et anglo-saxon de normalisation (Egizio Valceschini), et la profonde réforme adoptée en 1992 de la politique agricole européenne (sous la double pression du GATT et de l'effondrement à l'Est) qui fait suite, après une décennie d'adaptations conjoncturelles <sup>(3)</sup>, à la rupture de 1984 avec l'instauration des quotas laitiers, puis la réforme des fonds structurels, ouvrent-ils une (ou des) issues

---

(2) En effet, dans les années 60 et 70, des recherches nombreuses se sont interrogées sur les relations entre les rapports de production capitalistes dans l'industrie et ceux en vigueur dans l'agriculture, elles ont donné lieu elles-mêmes à plusieurs commentaires (Grossman, 1981 ; Cavailles, 1984 ; Bartoli, 1984 ; Valceschini, ce volume). Pouvait-on ramener les seconds aux premiers ou, au contraire, la persistance, dans l'agriculture, de ce que l'on appelait alors petite production marchande était-elle fonctionnelle par rapport aux impératifs de l'accumulation et de la reproduction des rapports sociaux dans leur ensemble ? Parmi une très vaste littérature, on pourra lire Claude Servolin (1972) et pour un panorama plus général (1989).

(3) Bien que la Réforme de la PAC ne soient pas étudiée en tant que telle dans cet ouvrage, le lecteur y trouvera plusieurs pistes de réflexion sur la signification des changements en cours. Sur l'évolution de la politique agricole dans les années 80, voir l'ouvrage collectif des Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques, « *Les agriculteurs et la politique* », publié sous la direction de P. Coulomb, H. Delorme, B. Hervieu, M. Jollivet, P. Lacombe.